

**EXAMEN PROFESSIONNEL**  
**ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**  
**AVANCEMENT DE GRADE ET PROMOTION INTERNE**

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

**Durée : 3 heures**

**Coefficient : 1**

**Sujet :**

Vous êtes animateur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, chargé de mission Jeunesse au sein du service enfance, jeunesse et vie associative de la commune d'Animville (55 000 habitants).

La ville comprend 17 groupes scolaires avec chacun un accueil périscolaire municipal et 10 accueils de loisirs extrascolaires. 10 collèges, 9 lycées et une université complètent l'offre éducative du territoire. Une structure de l'information jeunesse et le service de missions locales sont situés en centre-ville. Par ailleurs, le tissu associatif, culturel, environnemental et sportif de la commune est développé notamment via le centre social et la maison des jeunes et la culture (MJC).

Constatant une recrudescence de l'engouement des enfants et des jeunes pour la participation citoyenne, l'équipe municipale souhaite accompagner l'engagement citoyen chez sa population enfants, jeunes et futurs adultes.

Dans un premier temps, la responsable du service vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur la participation citoyenne des jeunes (14-25 ans).

**10 points**

Dans un second temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à favoriser la participation de ces jeunes dans la vie et le dynamisme du territoire.

***Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.***

**10 points**

**Liste des documents :**

**Document 1 :** « Les jeunes veulent être acteurs de leur vie et changer le monde profondément » – Lagazette.fr – 22 novembre 2023 – 1 page

**Document 2 :** « Sous le projecteur de l'engagement citoyen » – issy.com – Ville de Issy-les-Moulineaux – Mis à jour le 30 janvier 2024 – 1 page

**Document 3 :** « Le Sénat propose des pistes pour améliorer l'éducation à la citoyenneté de la jeunesse » – Lagazette.fr – 9 juin 2022 – 1 page

**Document 4** : « Jérôme Fourquet : « L'engagement des jeunes a changé de forme. » – Fondation de France – 25 novembre 2022 – 2 pages

**Document 5** : « Jeunesse, la force d'engagement » – Groupe Caisse des Dépôts – 28 novembre 2022 – 2 pages

**Document 6** : « L'essentiel sur ...jeunesse une culture à réinventer » (extraits) – Synthèse du rapport d'information n° 648 (2021-2022) – Sénat – Juin 2022 – 3 pages

**Document 7** : « L'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs » (extraits) – Réseau national des juniors associations – octobre 2013 – 6 pages

**Document 8** : « À Lille, les membres du collectif Nos jeunes citoyens nettoient vos quartiers » – La voix du Nord – 7 mars 2023 – 1 page

**Document 9** : « Les collectivités aussi accueillent des jeunes en mission d'intérêt général » – *Lagazette.fr* – 22 septembre 2022 – 3 pages

**Document 10** : « Collectif Jeunes en Meuse : c'est parti ! » – *meuse.fr* – consulté en février 2024 – 1 page

## INDICATIONS DE CORRECTION

### 1- Intérêt et caractéristiques du sujet proposé :

Ce sujet présente plusieurs intérêts et caractéristiques qui en font un choix pertinent :

1. Actualité du thème : l'engagement citoyen des jeunes est crucial dans un contexte où ces derniers sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux sociétaux. Proposer ce sujet dans un concours montre que la fonction publique territoriale est connectée à son environnement et soucieuse d'impliquer les jeunes dans la vie publique. Cela encourage également l'innovation, enrichissant ainsi les politiques publiques locales.
2. Pertinence du point de vue du concours et de l'épreuve : La filière animation est centrée sur le développement social et éducatif des populations locales et plus particulièrement de la jeunesse. En abordant cette thématique, le concours évalue les compétences des candidats en matière de mobilisation des jeunes et de promotion des valeurs citoyennes, ce qui est au cœur du métier d'animateur territorial.
3. Ce que ce sujet permet d'évaluer chez le candidat : La thématique de l'engagement citoyen des jeunes permet d'évaluer les candidats sur leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des projets d'animation innovants, adaptés aux besoins et aux attentes des jeunes.
4. Les éventuelles difficultés de ce sujet : c'est un sujet qui peut être complexe car protéiforme car il peut concerner différentes sphères : la politique, le social, le numérique... Les candidats pourraient avoir du mal à cerner tous les aspects du sujet et à s'éparpiller dans leurs réponses. Pour ces mêmes raisons, certains candidats pourraient avoir des difficultés à aborder ces sujets avec la neutralité requise dans un contexte administratif, ou à éviter des positions trop partisans qui ne seraient pas appropriées dans un cadre professionnel.

## **2- Nature et importance relative des informations fournies par la mise en situation et par les différents documents du dossier :**

- La taille de la collectivité : c'est un élément important dans l'approche du dossier. Les propositions opérationnelles seront conditionnées à ce critère et jugera la capacité du candidat à se projeter dans un processus de supervision de projet pertinent avec le nombre des protagonistes à mobiliser.
- Le nombre d'établissements scolaires et universitaires indique quels publics sont potentiellement concernés par le sujet et conditionne la méthodologie d'action afin d'être en phase avec ceux qui seront fléchés par le candidat.
- Les structures associatives et para-municipales : cette information donne un éclairage essentiel sur les acteurs éducatifs locaux sur lesquels le candidat devra s'appuyer dans sa méthodologie de projet au risque de passer à côté de ressources locales essentielles.
- Le contexte : le sujet évoque un engouement des jeunes pour la participation citoyenne. Cela conditionne également la façon qu'aura le candidat de présenter ses propositions opérationnelles. La méthodologie n'est pas la même selon que le public concerné adhère à la base du projet ou pas.

## La composition du dossier :

Articles	Éléments importants/ infos à valoriser Les angles de traitement du sujet Les infos centrales que le candidat doit /peut utiliser pour prendre la mesure de la situation et du pb à résoudre et proposer des solutions	Les angles qui peuvent ne pas être traités par l'auteur mais qui doivent être traités par le candidat en faisant appel à ses connaissances	A quelle partie ou sous-partie du plan-type cette info est utile
1. Article La Gazette	<p>1.1 Cet article est porté par un propos d'expert (sociologue) qui permet au candidat d'avoir un étayage de son propos évitant l'écueil du lieu commun.</p> <p>1.2 La référence de G Thunberg est parlante et connue et peut être une bonne clé d'entrée. L'auteur explicite bien les attentes des jeunes ce qui va conditionner le propos du candidat.</p> <p>1.3 L'auteur présente les thématiques plébiscitées par les jeunes, cela peut être un support dans les propositions opérationnelles.</p> <p>1.4 Point important : le fait que les jeunes attendent des réponses politiques à leurs engagements, ce point est crucial dans la note du candidat qui doit sensibiliser ses élus à cet état de fait et aux enjeux de leurs réponses s'ils souhaitent encourager l'engagement citoyen.</p>	<p>La question de la temporalité : alors que les jeunes veulent des réponses rapides à leur engagement, le temps des élus n'est pas le même. Cela peut générer des incompréhensions et un désengagement du jeune, le candidat doit pouvoir évoquer cette notion.</p>	<p>Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte</p>
2. Extrait site web Issy les Moulineaux	<p>2.1 Cet article présente un exemple d'action (ciné-débat). L'information principale est que cela permet aux jeunes de débattre, se confronter, discuter etc.... Le candidat pourra exploiter le support usité mais ne pas s'y cantonner</p>		<p>Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles en illustration</p>
3. Article La Gazette	<p>3.1 La notion de lien entre citoyen et institution à réparer. 3.2 Le rapport préconise de favoriser la rencontre entre élus locaux et jeunes d'un territoire. Pour l'auteur le désinvestissement de la vie locale est corrélé à la méconnaissance des institutions. Ce point est important pour le candidat car il peut jouer un rôle sur le territoire dont il aura la charge en tant qu'animateur territorial</p> <p>3.3 Notion que le jeune veut réellement être acteur et pas uniquement émettre des avis sur la vie locale.</p> <p>3.4 Evocation du SNU, le candidat peut retenir cet exemple dans les propositions opérationnelles</p>		<p>Les points 3.1/3.2/3.3 : Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte (notamment les % d'abstention des jeunes)</p> <p>Le point 3.4 : Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles</p>

<p><b>4. Article de la Fondation de France</b></p>	<p>4.1 Deux grandes peurs des jeunes : le dérèglement climatique &amp; le pouvoir d'achat.</p> <p>4.2 L'engagement des jeunes a évolué dans sa forme : moins basé sur le collectif, sur une échelle plus locale et quotidienne et donc plus concrète pour eux. Le candidat s'appuiera sur cette notion pour détailler la pertinence d'enclencher une action à l'échelon communal</p> <p>4.3 L'engagement s'entend essentiellement par un comportement civique et solidaire</p>	<p>Le point 4.3 peut être mis en résonance avec le point 3.4</p>	<p>Le point 4.1 et 4.2 : Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte</p>
<p><b>5. Article du groupe Caisse des dépôts</b></p>	<p>5.1 Article assez sommaire, axé sur le positivisme des jeunes qui serait à relativiser au regard des précédents documents</p> <p>5.2 Des éléments intéressants sur le taux de bénévolat des jeunes en hausse ce qui étaye le postulat de leur souhait de s'engager que le candidat pourra retenir pour légitimer ses propositions</p> <p>5.3 La thématique de la crise écologique comme thème n°1 des jeunes pour s'engager</p> <p>5.4 La thématique des inégalités sociales</p>	<p>Point 5.1 à nuancer notamment en évoquant le point 4.1</p> <p>Le lien entre niveau d'étude et engagement citoyen, le candidat devra évoquer ce point car a une incidence directe sur les propositions opérationnelles qu'il pourra émettre car le candidat peut jouer un rôle pour compenser les inégalités sociales en amenant les jeunes moins sensibilisés aux questions sociétales vers un engagement citoyen.</p>	<p>Le point 5.2: Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte</p>
<p><b>6. Synthèse rapport d'information du Sénat</b></p>	<p>L'article aborde les différentes formes et degrés d'engagement possibles pour les jeunes d'un territoire. Les 4 axes exploités par l'auteur peuvent mettre le candidat vers des voies de propositions opérationnelles (valorisation du service civique, valorisation de l'engagement associatif, les instances rendant les jeunes acteurs (CMJ, CCJ) et la promotion de l'exercice citoyen via le vote aux scrutins), ces 4 items offrent un large choix de thématiques déclinables pour un animateur territorial sans s'enfermer dans une simple répétition des éléments de l'article.</p>		<p>Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles</p>

<p><b>7. Article issu du réseau national des junior associations</b></p>	<p>7.1 L'auteur traite des Junior associations, leur finalité et modalité de créations. 7.2 Rôle de l'accompagnateur : cet élément met en avant l'importance d'avoir des ressources humaines formées au travail avec les jeunes</p>	<p>Le candidat pourra évoquer la thématique des formations des agents de la ville pour accompagner au mieux les jeunes dans leur implication citoyenne. Formation initiale ou complémentaire via le CNFPT</p>	<p>Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles</p>
<p><b>8. Article la voix du Nord</b></p>	<p>8.1 Il s'agit d'un article présentant un collectif de jeunes œuvrant pour leur quartier. Au-delà des actions menées, l'article met en avant l'importance de la reconnaissance des adultes et de l'institution vis-à-vis de leur action. Cela a un effet très positif qui crée un cercle vertueux</p>	<p>En fonction de ses connaissances en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, le candidat pourra indiquer les vertus de la valorisation tels que le renforcement de l'estime de soi, l'encouragement à l'autonomie, le développement de la résilience et le renforcement des relations sociales</p>	<p>Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte afin d'étayer le postulat que l'engagement citoyen profite au territoire mais aussi aux jeunes qui le réalisent</p>
<p><b>9. Article La Gazette</b></p>	<p>9.1 L'article décrit le dispositif de mission d'intérêt général (MIG) en illustrant le cas d'une commune. L'article permet de mettre en lumière un dispositif destiné à des jeunes souhaitant s'impliquer et peu coûteux pour une ville ce qui est souvent un point pouvant bloquer des initiatives.</p>	<p>Le candidat peut développer en proposant d'accueillir un jeune en MIG avec pour mission de travailler sur l'engagement des jeunes du territoire ce qui apporte une ressource intéressante à la Ville et un renfort pour les professionnels</p>	<p>Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles</p>
<p><b>10. Article site web département de la Meuse</b></p>	<p>10.1 L'article rappelle le désir de la jeunesse de s'engager, de participer au débat public et de donner son avis. La valorisation y prend une place importante tout comme l'attention qui est portée par les élus adultes à l'engagement des jeunes par un cérémonial (accueil à l'hôtel départemental, site web dédié) ce qui renvoie au point 8.1 qui rappelle l'importance de la reconnaissance des adultes et de l'institution vis-à-vis de leur action.</p>	<p>10.2 Le candidat pourra faire des propositions visant à valoriser l'engagement citoyen dont les jeunes pourraient faire montre</p>	<p>10.1 Dans la 1<sup>ère</sup> partie sur la présentation du contexte. 10.2 Dans la 2<sup>ème</sup> partie sur les propositions opérationnelles</p>

### 3- Proposition de plan :

*Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.*

#### En-tête

---

Ville de Animville

Le 19 septembre 2024

#### RAPPORT

**A l'attention de** Mme la Responsable du service enfance, jeunesse et vie associative

**Objet : Promotion de l'engagement citoyen des jeunes enfants et futurs adultes**

**Références** (mention facultative)

#### Introduction

*Rappel du cadrage : le rapport doit comporter une **unique introduction d'une vingtaine de lignes** rappelant le contexte et comprenant impérativement **l'annonce de chacune des deux parties** (partie informative / parties propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune d'elles.*

#### Eléments pouvant être abordés en introduction

- Le paradoxe du souhait d'investissement des jeunes sur les sujets sociétaux (injustice, crise climatique...) et le faible taux de participations des 18-29 ans aux scrutins ce qui incite à penser que les formes d'engagement ont évolué et/ou se sont diversifiées
- Malgré cet élan citoyen, de nombreux obstacles persistent, tels que l'accès limité aux espaces de décision politique, le manque de soutien institutionnel adapté et une information parfois fragmentée. D'où l'importance d'identifier les leviers permettant de catalyser cet engagement et de le structurer de manière pérenne.
- La nécessité de sensibiliser les jeunes à la vie démocratique garantissant une meilleure représentativité de ces derniers dans les structures institutionnelles mais également d'assurer une relève pour l'avenir
- La corrélation entre niveau d'éducation et conscience politique et le rôle que peut jouer une collectivité territoriale pour « gommer » ces différences

#### Plan détaillé

*Rappel du cadrage : Chacune des deux parties (partie informative / partie propositions) est organisée en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties. Une transition est attendue entre la première et la deuxième partie.*

## **1 PARTIE 1- Le contexte**

### **1.1 Une jeunesse qui souhaite jouer un rôle dans la Cité**

- 1.1.1 Intérêt croissant des jeunes générations pour les enjeux sociétaux et environnementaux (documents 1, 4, 5 et 10 du dossier) :
- 1.1.2 Le rapport des jeunes à la participation et à la politique : un lien à consolider entre les institutions et les jeunes (docs 3)
- 1.1.3 L'envie d'être acteur du changement (document 3) et d'être reconnu par les adultes (document 8 et 10)

### **1.2 Des formes d'engagements en évolution**

- 1.2.1 Les jeunes attendent des réponses politiques à leurs engagements (document 1)
- 1.2.2 Une volonté d'agir « ici et maintenant » : la notion d'ancrage dans le territoire (document 4), d'une temporalité différente de celle des institutions et nécessitant une réponse rapide et concrète des adultes en responsabilités.

*Rappel du cadrage : Une transition est attendue entre la première et la deuxième*

## **2 PARTIE 2 – Les propositions opérationnelles**

Objectif : permettre aux jeunes de s'engager sous des formats différents en fonction de leurs envies et possibilités

### **2.1 Faciliter le rapprochement des jeunes avec les institutions : Plusieurs leviers possibles sur le territoire d'Animville**

- 2.1.1 Associer les établissements scolaires aux cérémonies mémorielles en impliquant les jeunes dans leur déroulé (lecture de texte, porte-drapeaux etc...)
- 2.1.2 Solliciter les acteurs (MJC, service jeunesse, associations d'éducation populaire) pour organiser des temps forts autour de la citoyenneté (rallye citoyen, rencontre avec des personnalités s'étant illustrées dans des actions d'engagement citoyen et de préférence des pairs, exposition) pour sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen notamment ceux éloignés de ces questions.
- 2.1.3 Faciliter l'accès à l'information : Développer des outils numériques et des campagnes d'information accessibles aux jeunes, afin de leur fournir les connaissances nécessaires pour s'engager de manière éclairée.

### **2.2 Favoriser l'engagement de la jeunesse**

- 2.2.1 Création d'instances (CMJ, CCJ) où les jeunes pourront être forces de propositions pour des actions sur le territoire (document 6 du dossier)
- 2.2.2 Promouvoir l'engagement associatif : travailler avec le monde associatif pour inciter à accueillir plus de jeunes dans leurs instances décisionnaires
- 2.2.3 Systématiser la valorisation de l'engagement citoyen des jeunes comme levier de sa pérennité (cérémonies de remise de carte d'électeur, installation des Conseils Municipaux de Jeunes avec les élus adultes, communication sur les événements portés par les jeunes, focus dans les publications municipales)
- 2.2.4 Soutenir les initiatives en accordant des financements et des ressources aux projets citoyens initiés par les jeunes, favorisant ainsi leur autonomie et leur capacité à agir concrètement sur les enjeux qui leur tiennent à cœur. (Bourses, budgets participatifs)
- 2.2.5 Faciliter l'accès à l'information : Développer des outils numériques et des campagnes d'information accessibles aux jeunes, afin de leur fournir les connaissances nécessaires pour s'engager de manière éclairée.

## **Conclusion**

*Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel sans jamais valoriser des informations oubliées dans le développement.*